

VILLE DE
SAINTE-ADRESSE



PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification simplifiée n°4
Prescrite par arrêté du 14 mars 2017

Dossier mis à disposition du public
Du 2 mai au 2 juin 2017



VILLE DE
SAINTE-ADRESSE



PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification simplifiée n°4

Prescrite par arrêté du 14 mars 2017

Dossier mis à disposition du public

Du 2 mai au 2 juin 2017

Composition du dossier

- Arrêté n°AG 2017-001 du 14 mars 2017 prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU
- Délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2017 arrêtant les modalités de mise à disposition du dossier
- Notice de présentation
- Règlement applicable à la zone UC – version actuelle
- Règlement applicable à la zone UC – version future
- Plan de zonage actuel
- Plan de zonage futur
- Avis publié dans la presse le mardi 18 avril 2017
- Avis des personnes publiques associées